

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

168141
Déclaration de Maladie : N° P19- 0008143

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03631 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL JADIN ABDELLAH Date de naissance : 30/06/1960

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dr. HAKAM KHOUMRI 300 Dhs + 921,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hakam KHOUMRI
Chirurgie Orthopédique et Traumatologique
23 Ang. rue Georges Sapp et rue Montaigne
Appt. N°19 Rés. RESIDIA Val Fleuri
Maarrif Casab/ Tel.: 0522 25 85 59

Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : Allal Ben Abdellah Jaddid Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Douleur 2. Lévome

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : NA

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

12 JUIL. 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : CASAB

Le : 11 MAI 2023

Signature de l'adhérent(e) : B. Jaddid

12/07/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31 MAI 2023	B	✓	8019	Orthodontie Chirurgie Ortho. Adipex Sand et Dr. Georges Sand 3-Ang. rue Georges Sand et Dr. Georges Sand Appt. N°19 Rés. RESIDIA Val Fleuri Maarif - Casablanca / Tél.: 0522 25 85 59

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE H2O Lot. Nassim, Quartier Nassim A.20190 CASABLANCA Tél/Fax: 02-22-89-05-00 www.h2o.ma	31/05/23	326,00 MA 20190 QUARTIER NASSIM H2O Tél/Fax: 02-22-89-05-00 www.h2o.ma
		921.00 DH

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hakam KHOUMRI

Chirurgie Orthopédique & Traumatologique

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Chirurgie Prothétique - Chirurgie de la Main

Arthroscopie - Médecine du Sport

Traitements par PRP

PHARMACEUTICAL
PARTNER NASIM

Médecine
Sportive



الدكتور حكم الخمرى

جراحة العظام والمفاصل

طبيب سابق بمستشفيات باريس

الجراحة التقويمية - جراحة اليد

الجراحة بالمنظار - الطب الرياضي

العلاج بالبلازما

Casablanca, le :

31 MAI 2023

396.00
820.00
11
=

71.00

21

95.00

2

139.00

91

13921.00

S.V.

S.V.

S.V.

S.V. S.P.

S.V.

Date de fabrication :
A consommer de
préférence avant fin :
N° de lot :
PPC = 95,00 DHS

LOT : M0961
PER : 03/2025
PPU : 139,00 DH

Dr. Hakam KHOUMRI
Chirurgie Orthopédique et Traumatologique
23 Avenue Georges Sand et Rue Montaigne
Appt. N° 19 Rés. RESIDIA Val Fleuri
Maârif Casablanca Tél.: 0522 25 85 59

23 نقاطع زنقة جورج ساند وزنقة مونتاني شقة 19 إقامة ريزيديا (العمارة فوق الستيام) قفال فلوري - المعاريف - الدار البيضاء
23, Angle Rue Georges Sand et Rue Montaigne Appt. N° 19 Rés. RESIDIA (Immeuble au dessus de la CTM)
Val Fleuri Maârif - Casablanca - Tél.: 0522 25 85 59 / Gsm : 0601 70 85 80 / Urg.: 0661 27 11 00